

VILLE D'EPINAY SOUS SENART
CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2022

Liste des délibérations

La séance est ouverte à 20h30 sous la présidence de Monsieur Damien ALLOUCH, Maire.

PRESENTS

Damien ALLOUCH, Constant LEKIBY, Sabine PELLON, Samir SLIMANI, Valérie NEDAUD, Fula MESIKA, Ghislaine THUAUD, Emmanuel GAUVRY, Jérôme GUERRIERO, Hanane GHAZAL, Stéphanie LEBEGUE, Liliane MATTEI, Mamadou BATHILY, Keltouma SEMGANI, Yacine ANASSE, Raphaël MARTEYN, Mona BEN BELGACEM BONNAIRE, Georges PUJALS, Aurore BAYERE, Daniel CHABANE, Michel LE TEXIER, Danielle MARIE-LOUISE.

POUVOIRS

Khellaf BENIDJER a donné pouvoir à Constant LEKIBY

Sami HEDJEM a donné pouvoir à Yacine ANASSE

Delicia SOUKA a donné pouvoir à Emmanuel GAUVRY

Mahel GUECHI a donné pouvoir à Raphaël MARTEYN

Daoud BRUNEL a donné pouvoir à Samir SLIMANI

Gülsüm KOCA a donné pouvoir à Keltouma SEMGANI

Ludivine MALEK a donné pouvoir à Hanane GHAZAL

Dora MEVAA BEKOLO a donné pouvoir à Sabine PELLON

Dominique CIARD a donné pouvoir à Jérôme GUERRIERO

ABSENTS : Marc-André NYAMA, Vincent GAUDIN CAGNAC

SECRETAIRE DE SEANCE : Jérôme GUERRIERO

Monsieur le Maire adresse ses félicitations à Madame KOCA et son époux pour l'arrivée de leur bébé.

Approbation du procès-verbal de la séance du 28 septembre 2022.

Le Conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 28 septembre 2022 à l'unanimité des suffrages exprimés par 29 voix pour et 2 abstentions : Georges PUJALS et Aurore BAYERE

I) Administration générale

1 Contribution au projet expérimental Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD)

Le Conseil municipal approuve la délibération à l'unanimité des suffrages par 31 voix.

2 Adhésion à la centrale d'achats régionale

Le Conseil municipal approuve la délibération à l'unanimité des suffrages par 31 voix.

II) Finances

1 Budget supplémentaire 2022

Le Conseil municipal approuve la délibération à la majorité des suffrages exprimés par 26 voix pour, 2 voix contre : Georges PUJALS et Aurore BAYERE et 3 abstentions : Daniel CHABANE, Michel LE TEXIER et Danielle MARIE-LOUISE

2 Répartition de la taxe d'aménagement entre les communes et la CAVYVS

Le Conseil municipal approuve la délibération à l'unanimité des suffrages exprimés par 31 voix.

3 Protocole d'accord avec la société Union Technique du Bâtiment (UTB)

Le Conseil municipal approuve la délibération à l'unanimité des suffrages exprimés par 26 voix pour et 5 abstentions : Georges PUJALS, Aurore BAYERE, Daniel CHABANE, Michel LE TEXIER et Danielle MARIE-LOUISE.

III Travaux, aménagement et cadre de vie

1 Autorisation d'acquisition à l'amiable d'un bien immobilier sis avenue Victor Hugo - CCP

Le Conseil municipal approuve la délibération à l'unanimité des suffrages par 31 voix.

2 Autorisation d'acquisition à l'amiable d'un bien immobilier sis avenue Victor Hugo - CCP

Le Conseil municipal approuve la délibération à l'unanimité des suffrages par 31 voix.

3 Autorisation d'acquisition à l'amiable d'un bien immobilier sis avenue Victor Hugo - CCP

Le Conseil municipal approuve la délibération à l'unanimité des suffrages par 31 voix.

4 Autorisation d'acquisition à l'amiable d'un bien immobilier sis avenue Victor Hugo - CCP

Le Conseil municipal approuve la délibération à l'unanimité des suffrages par 31 voix.

5 Résiliation unilatérale du bail emphytéotique administratif (BEA) avec l'Association Culturelle Musulmane du Val d'Yerres

Le Conseil municipal approuve la délibération à l'unanimité des suffrages par 31 voix.

IV Petite enfance, jeunesse et éducation

1 Signature de la Convention territoriale globale (CTG) 2022-2025

Le Conseil municipal approuve la délibération à l'unanimité des suffrages exprimés par 29 voix pour et 2 abstentions : Georges PUJALS et Aurore BAYERE

2 Approbation du projet éducatif territorial (PEDT) et du Plan mercredi

Le Conseil municipal approuve la délibération à l'unanimité des suffrages exprimés par 29 voix.

Georges PUJALS et Aurore BAYERE ne prennent pas part au vote

V Sport, culture, associations et vie locale

1 Mise à disposition des équipements municipaux à titre gracieux au bénéfice des associations

Le Conseil municipal approuve la délibération à l'unanimité des suffrages par 31 voix.

VI Ressources Humaines

1 Autorisation de recrutement d'un contractuel sur un emploi permanent de catégorie A

Le Conseil municipal approuve la délibération à l'unanimité des suffrages exprimés par 29 voix pour et 2 abstentions : Georges PUJALS et Aurore BAYERE.

Communication du Maire

Décisions 153 à 172/2022 en application de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 22h50